

L'ACCUEIL DES LYCÉENS DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

mai 2017

Enquête et analyse 2017

Document rédigé par Nicolas di Méo avec l'aide des membres de la commission
Pédagogie et documentation de l'ADBU

CC-BY-ND

L'accueil des lycéens dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur

Les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche (bibliothèques universitaires, interuniversitaires, de grands établissements et bibliothèques de grandes écoles) construisent leur offre documentaire et de services à destination de deux grands publics : les enseignants et les chercheurs d'une part, les étudiants d'autre part. Toutefois, sauf lorsque leur accès est réglementé, d'autres catégories d'utilisateurs peuvent aussi les fréquenter. Parmi celles-ci, les lycéens constituent un public mal connu, mais dont l'accueil représente un enjeu réel, non seulement parce que leurs besoins méritent d'être identifiés avec précision, mais également parce qu'ils sont eux-mêmes de futurs étudiants et que la fréquentation de la bibliothèque constitue l'un de leurs premiers contacts avec l'université et les services qu'elle propose.

Le Ministère ayant fait du continuum -3/+3 l'une de ses priorités, il apparaît important, pour les bibliothèques, de mettre en place des actions efficaces répondant de façon aussi pertinente que possible à cette orientation politique. Or aucune étude nationale, jusqu'à présent, n'avait été consacrée aux lycéens dans les bibliothèques, aux dispositifs mis en place pour les accueillir, aux attentes qu'ils expriment (ou n'expriment pas), aux problèmes qu'ils posent aussi parfois. L'objectif de cette enquête est de pallier ce manque en présentant un état des lieux des pratiques et en formulant quelques recommandations issues des constats, des réflexions, des retours d'expériences menées par les bibliothèques.

Sommaire

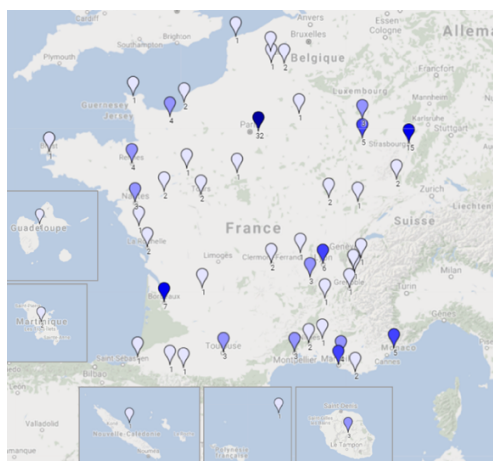
MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE	3
ÉTAT DES LIEUX : ENQUÊTE ET ANALYSE	5
1. LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE.....	5
2. LES ACTIONS MENÉES À DESTINATION DES LYCÉENS	6
3. L'ACCUEIL DES LYCÉENS EN TANT QUE PUBLIC INDIVIDUEL	8
4. LES ACTIONS ET CANAUX DE COMMUNICATION.....	10
5. LA PERCEPTION DES LYCÉENS PAR LES PERSONNELS ET LES USAGERS ..	11
CONCLUSION(S).....	12
UN PUBLIC À DÉCOUVRIR.....	12
UN ACCUEIL À ADAPTER	12
DES ACTIONS -3/+3 À VALORISER	12

Méthodologie d'enquête

Un questionnaire concernant l'accueil des publics lycéens en bibliothèque a été envoyé sur la liste de diffusion de l'ADBU en 2016. Il distingue les établissements (université, organisme, école...), les services documentaires (SCD, réseau documentaire...) et les bibliothèques (section ou unité physique). Le terme lycéen est entendu comme désignant un élève scolarisé dans le secondaire (pas de BTS, ni de CPGE), comme précisé en début de questionnaire. Le questionnaire figure dans les documents d'accompagnement de cette analyse.

En tout, 165 réponses ont été reçues de la part de bibliothèques dont 141 accueillent des lycéens d'une manière ou d'une autre. Les 165 bibliothèques répondantes constituent l'échantillon retenu et se situent dans toute la France, métropolitaine et ultramarine.

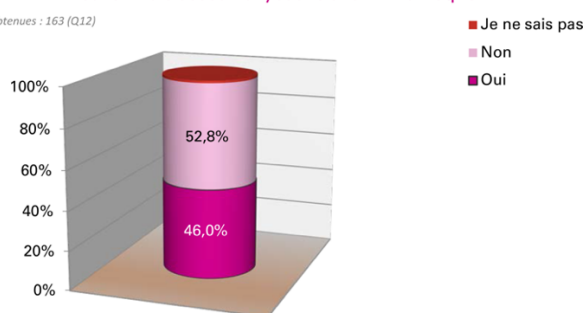
À cette répartition géographique représentative s'ajoute une diversité d'établissements qui rend les résultats de l'enquête significatifs : grandes écoles (même si leur proportion, au sein de l'échantillon, demeure limitée), universités pluridisciplinaires ou spécialisées de différentes tailles. La variété des unités documentaires elles-mêmes reflète le paysage national de la documentation universitaire.



Les questions portaient à la fois sur les dispositifs d'accueil conçus à l'échelle des établissements (journées portes ouvertes, etc.) et sur ceux mis en place par les bibliothèques elles-mêmes. Dans la mesure où des réponses globales, à l'échelle d'un établissement, n'auraient probablement pas permis de faire apparaître les différents cas de figure dans leur spécificité, il a été demandé de fournir une réponse par unité documentaire (bibliothèque) concernée, si bien que certains établissements ont pu fournir plusieurs réponses.

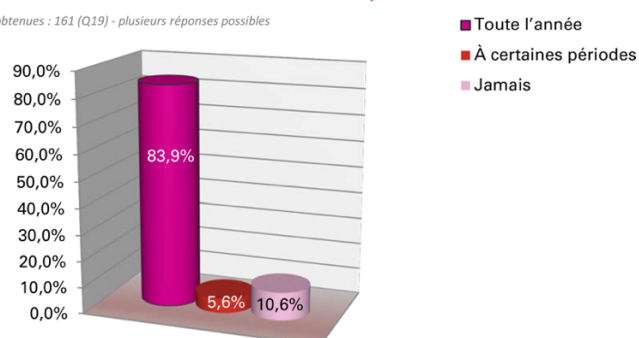
Accueil de classes de lycéens à la bibliothèque

Réponses obtenues : 163 (Q12)



Accueil individuel de lycéens

Réponses obtenues : 161 (Q19) - plusieurs réponses possibles



Le questionnaire distingue en outre l'accueil institutionnel (par exemple, les visites organisées pour des classes de lycéens, dans le cadre d'un partenariat entre une université et un établissement secondaire) et l'accueil individuel (correspondant à la venue de lycéens isolés ou en groupes hors de toute collaboration officielle entre leur établissement et l'université).

Dans la mesure où les réponses proviennent de bibliothèques qui sont concernées par l'accueil de lycéens, il convient d'interpréter les données chiffrées issues de l'enquête avec précaution : celles-ci, en effet, ne font sens que par rapport à l'échantillon constitué, et non par rapport à l'ensemble des bibliothèques relevant de l'ESR. Le pourcentage de bibliothèques accueillant des lycéens par rapport à l'ensemble des 480 implantations de bibliothèques universitaires en France ne peut être déduit des résultats obtenus.

Les données recueillies ont été complétées par une série d'entretiens ciblés, réalisés auprès de personnes ayant fait état, dans leur réponse au questionnaire, de pratiques, d'initiatives, de démarches, de dispositifs ou de problèmes particuliers justifiant un examen plus approfondi. Ces entretiens figurent en annexe avec l'accord des bibliothèques concernées.

État des lieux : enquête et analyse

1. La situation géographique

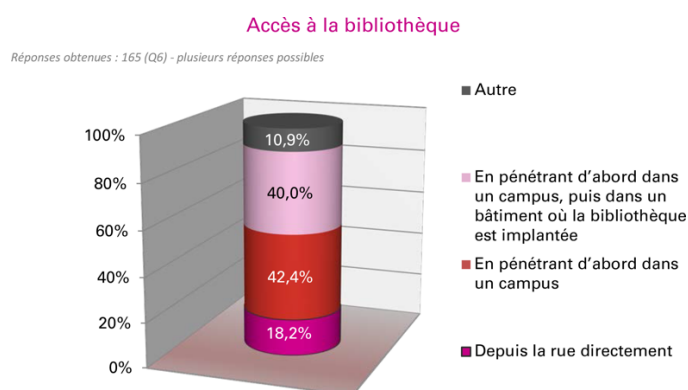
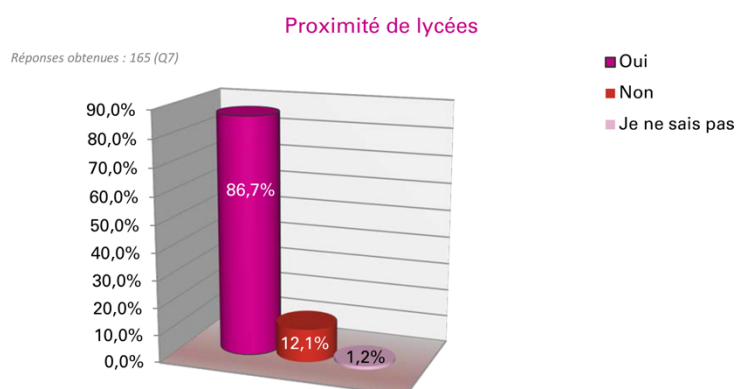
Si l'éloignement n'empêche pas les lycéens de se rendre dans les bibliothèques, la proximité apparaît comme un critère essentiel. Les bibliothèques sont recherchées pour elles-mêmes ; elles représentent, semble-t-il, des lieux attractifs aux yeux des lycéens, et non un choix par défaut.

La question de la localisation géographique, et notamment de la proximité entre la bibliothèque universitaire et le lycée, semble importante sans être absolument déterminante. 87 % des bibliothèques ayant répondu au questionnaire se trouvent à moins de 15 minutes d'un lycée, alors que seulement 12 % se situent plus loin.

Cette conclusion est confirmée lorsque l'on observe les bibliothèques n'accueillant des lycéens qu'à titre individuel, puisque 89 % d'entre elles se trouvent près d'un établissement d'enseignement secondaire.

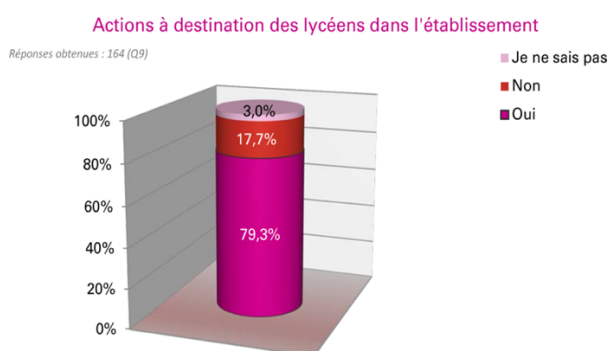
En revanche, la situation de la bibliothèque au sein du campus ne paraît pas jouer de rôle déterminant : 18 % des bibliothèques ayant répondu ont un accès direct depuis la rue. 82 % ne peuvent être atteintes qu'après avoir pénétré à l'intérieur d'un campus puis, pour moitié d'entre elles, ensuite dans un bâtiment.

La concurrence d'autres lieux susceptibles d'accueillir du public (bibliothèques de lecture publique ou autres bibliothèques universitaires, cafés, etc.) ne constitue pas un facteur décisif : 78 % des bibliothèques ayant répondu se situent en effet près d'un autre lieu de ce type. Les bibliothèques universitaires sont donc recherchées pour elles-mêmes.



2. Les actions menées à destination des lycéens

Les dispositifs mis en place sont récurrents et ancrés dans les calendriers des établissements de l'enseignement supérieur. Pourtant, si cette stabilité les caractérise, elle ne débouche que très rarement sur la rédaction de conventions identifiant les services documentaires.



La plupart des établissements d'enseignement supérieur d'où proviennent les réponses au questionnaire organisent des actions à destination des lycéens. Ces actions sont d'abord des journées portes ouvertes ou événements équivalents (87 % des réponses).

Des exemples de conventions de partenariat entre les établissements et les lycées ou les rectorats prévoyant l'accueil de lycéens dans les bibliothèques sont reproduits dans recueil de thèmes et matériaux qui accompagne cette analyse. On relève 63% d'actions qui s'inscrivent dans des dispositifs institutionnels, et 13% dans le cadre de partenariats associatifs.

Cadre des actions de l'établissement (plusieurs réponses possibles)	
Réponses obtenues : 129 (Q10)	
Dispositifs institutionnels <i>conventions avec le rectorat, partenariats avec des lycées...</i>	81 (63%)
Partenariats associatifs <i>"Des filles et des maths", "Association science ouverte"...</i>	17 (13%)
Journées et manifestations <i>journées du futur bachelier, portes ouvertes, immersion, journées spécifiquement consacrées aux lycéens...</i>	112 (87%)
Autre	23 (18%)

La majorité des bibliothèques ayant répondu à l'enquête ont mis en place, à leur échelle, des actions à destination des lycéens se situant dans la continuité de celles menées par l'établissement auquel elles appartiennent (80 % des réponses). Dans les deux tiers des cas, ces actions sont connues des instances universitaires.

80%	
DES ACTIONS D'ACCUEIL S'INSCRIVENT DANS LA CONTINUITÉ DE LA POLITIQUE D'ÉTABLISSEMENT	
Actions mises en place à la bibliothèque (plusieurs réponses possibles)	
Réponses obtenues : 74 (Q13)	
En continuité avec les actions de l'établissement <i>partenariats, portes ouvertes, journées du futur bachelier...</i>	59 (80%)
Partenariats associatifs <i>"Des filles et des maths", "Association science ouverte"...</i>	9 (12%)
Partenariats avec les acteurs socio-culturels du territoire <i>bibliothèques municipales...</i>	6 (8%)
Autre	35 (47%)

12% des bibliothèques répondantes ont également mis en place des actions dans le cadre de partenariats associatifs et 8% dans le cadre de partenariats avec d'autres acteurs socio-culturels, notamment les bibliothèques municipales.

Les bibliothèques proposent des actions à valeur ajoutée : formations-actions, visites approfondies. Ces initiatives et réalisations font l'objet d'une valorisation très inégale auprès de la gouvernance et des autres services des établissements.

Les actions les plus fréquemment menées sont les visites de bibliothèque (95 % des réponses) et les formations (38 % des cas). 16 % des bibliothèques ayant répondu indiquent par ailleurs conduire d'autres actions, telles que des expositions ou des projections ouvertes aux lycéens – sans qu'il soit toujours possible de dire si elles leur sont spécifiquement destinées, ou s'ils en bénéficient au même titre que d'autres publics.

NIVEAUX	
DES LYCÉENS DE PREMIÈRE ET DE TERMINALE	
Pour quel(s) niveau(x) ? (plusieurs réponses possibles)	
Réponses obtenues : 74 (Q14)	
Tous niveaux	40,5% 30
Majoritairement des terminales	50,0% 37
Majoritairement des premières	25,7% 19
Majoritairement des secondes	2,7% 2

Même si 50% des répondants précisent que les élèves de terminale sont les premiers bénéficiaires de ces dispositifs, tous les niveaux sont concernés et 25% affirment cibler avant tout les classes de première, en raison des travaux pratiques encadrés (TPE) au programme de cette année-là.

Des dispositifs ont pris fin dans 22 % des bibliothèques composant l'échantillon tandis que dans 78 % des cas, tout ce qui a été entrepris jusqu'à présent se prolongeait au moment de l'enquête. Ces chiffres témoignent d'une relative stabilité des actions mises en place. La fin d'une action ne signifie pas que celle-ci ait été jugée peu concluante ou peu efficace, mais peut s'expliquer par l'importance des relations interpersonnelles entre les bibliothécaires et les enseignants ou les enseignants-documentalistes, qui sont nécessairement sujettes aux aléas de la mobilité professionnelle.

3. L'accueil des lycéens en tant que public individuel

Dans l'ensemble, les lycéens ne sont pas envisagés comme un public spécifique, mais comme des usagers parmi d'autres. Ils sont considérés présents à la bibliothèque tout au long de l'année dans 17% des situations, avec un fort pic fréquentation dans 52% des cas en fin d'année scolaire. Les lycéens n'expriment globalement aucun besoin spécifique et utilisent les espaces de travail.

83 % des bibliothèques ayant répondu autorisent l'accès aux lycéens toute l'année, 6 % durant certaines périodes (notamment au moment des révisions du baccalauréat) et 11 % n'accueillent pas de lycéens à titre individuel. Parmi ces dernières, 37 % refusent l'accès à tout lecteur extérieur et 63 % le refusent spécifiquement aux lycéens.

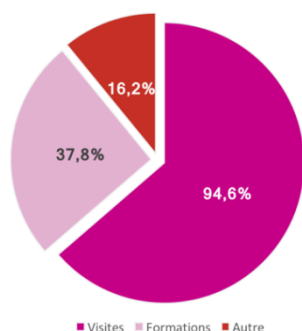
17 % des bibliothèques interrogées estiment que les lycéens sont présents toute l'année, 52 % d'entre elles jugent que la fréquentation dépend de la période et se concentre notamment à la fin de l'année scolaire, à partir du mois d'avril, à l'approche du baccalauréat. Quelques répondants notent toutefois la présence de lycéens pendant les vacances scolaires, lorsque leur CDI est fermé. Près d'un tiers des personnes interrogées, enfin, ont indiqué ne pas être en mesure de déterminer à quel moment exact les lycéens fréquentent leur bibliothèque. Cette fréquentation, dans l'ensemble, est connue des instances de l'université. 48 % des personnes ayant rempli le questionnaire affirment que tel est le cas. 19 % estiment au contraire que leurs autorités de tutelle ne sont pas au courant de cette situation. 33 %, enfin, disent ne pas savoir.

L'enquête montre la quasi-absence de services conçus spécifiquement à destination des lycéens. Seuls 4 % des répondants acquièrent des ressources ciblées et 2 % proposent une aide aux révisions du baccalauréat. En revanche, dans 25 % des cas, les lycéens ont accès au wifi, et dans 46 % des cas, ils peuvent naviguer sur Internet à partir des ordinateurs de la bibliothèque. Dans 41 % des bibliothèques, les lycéens peuvent consulter des ressources électroniques payantes via les postes mis à disposition du public, mais cette possibilité dépend moins d'un choix de la bibliothèque elle-même que de la politique d'accès négociée avec les éditeurs pour toutes les catégories d'usagers. Enfin, dans 32 % des cas, les lycéens bénéficient d'une inscription gratuite ou à tarif préférentiel. Des exemples figurent dans le recueil de thèmes et matériaux qui accompagne cette analyse.

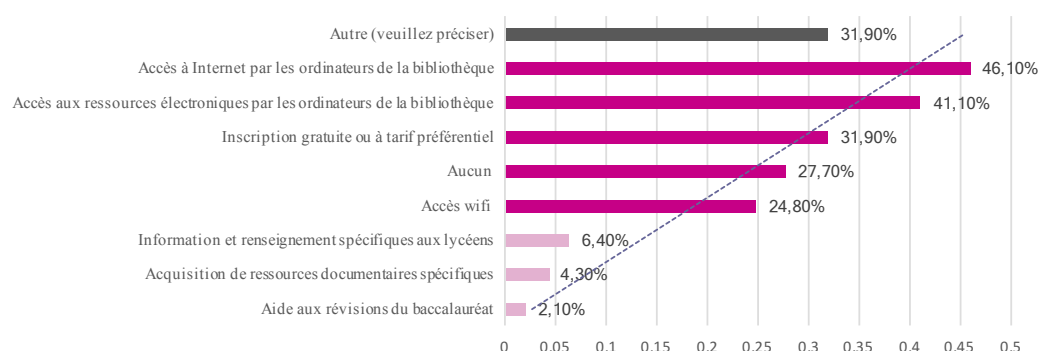
SERVICES PROPOSÉS

DES DIFFÉRENCES ENTRE L'ACCUEIL DU PUBLIC LYCÉEN...

... EN GROUPE



... OU EN LECTEURS INDIVIDUELS



Dans l'ensemble, les lycéens ne sont pas considérés comme un public spécifique, mais comme des usagers parmi d'autres. C'est ce qui explique que peu de bibliothèques (15 %) travaillent en partenariat avec d'autres services de l'université, des associations ou des acteurs socio-culturels du territoire pour les accueillir. Lorsque de telles coopérations sont mises en place, c'est en général le SCUIO (service commun universitaire d'information et d'orientation) ou le service de l'université chargé du continuum -3/+3, quand il existe, qui est l'interlocuteur privilégié des bibliothécaires. En revanche, les quelques tentatives de contact avec les services jeunesse des municipalités qui ont été recensées n'ont pas été suivies d'effet.

Les lieux dédiés aux lycéens sont rares également. 4 % des bibliothèques qui ont répondu à l'enquête leur ont réservé un endroit spécifique, tandis que 8 % ont mis en place une signalétique destinée à ce public. Une surveillance particulière apparaît utile dans 10 % des cas, mais 82 % des bibliothèques n'ont pas jugé nécessaire de modifier l'aménagement et la gestion de leur espace pour accueillir les lycéens. Lorsqu'elle a été tentée, l'expérience consistant à leur réserver des lieux spécifiques n'a pas toujours été jugée concluante : pour éviter tout sentiment de « ghettoïsation », certaines bibliothèques ont estimé plus judicieux de réserver des espaces aux étudiants et de laisser les lycéens s'installer partout ailleurs. Des exemples, reproduits avec l'aimable autorisation des bibliothèques concernées, figurent dans le recueil de thèmes et matériaux qui accompagne cette analyse.

Dans 82 % des cas, enfin, les lycéens n'expriment aucun besoin spécifique et utilisent avant tout les espaces de travail. Les sollicitations auprès du personnel interviennent dans le cadre de travaux scolaires (en particulier les TPE) et les autres demandes, plutôt rares, portent sur l'accès à Internet ou aux salles de travail en groupe.

4. Les actions et canaux de communication

La communication à destination des lycéens est très ciblée, très institutionnelle et se trouve rarement déportée sur les réseaux sociaux. Elle se concentre sur les manifestations qui leur sont spécifiquement destinées.

Ces actions de communication s'inscrivent dans des dispositifs spécifiques. 54 % des réponses font état de contenus dédiés aux lycéens par **les établissements** sur leur site Internet, sur les réseaux sociaux, ou encore grâce à des flyers, des guides, des brochures, etc. La communication à destination des lycéens reste, sauf exception, plutôt générale et ponctuelle. Des exemples illustratifs figurent dans le recueil de thèmes et matériaux qui accompagne cette analyse.

En dehors des journées portes ouvertes et des actions organisées par les établissements, les dispositifs d'information qui sont destinés aux lycéens restent peu nombreux : dans 80 % des cas, aucune action particulière dans ce domaine n'a été signalée. 2 % **des bibliothèques** ont produit des pages Internet dédiées, 3 % des guides ou des brochures, 6 % des flyers ou des marque-pages et 8 % ont mis en place une signalétique ciblée.

Quelques bibliothèques (4 % des cas) affirment communiquer avec les lycéens via les réseaux sociaux ; ceci génère une impression de proximité et une image moins institutionnelle. Plusieurs bibliothèques ont indiqué lors des entretiens menés qu'elles communiquaient aussi auprès de leurs publics académiques : modifications induites dans les espaces, modalités d'accueil, mise en place de surveillance liées à la présence de lycéens au moment des révisions du baccalauréat.

5. La perception des lycéens par les personnels et les usagers

La perception des lycéens est globalement marquée par une indifférence des personnels et des usagers, avec dans certains cas des réactions fortement contrastées. Cette variété de perception ne remet pas en question la légitimité de la présence des lycéens en tant que public à l'exception de certaines disciplines (médecine). Les refus d'accueil de lycéens sont plutôt motivés par des raisons pratiques : refus complet pour des raisons de manque de place (Paris), refus ponctuels lorsque se posent des problèmes de comportement liés à la présence de groupes bruyants ou remuants.

Les réactions **des personnels** face à la présence des lycéens sont contrastées et les équipes apparaissent divisées sur le sujet. Dans la majorité des cas (57 %), c'est l'indifférence qui prédomine. 34 % des personnes ayant répondu au questionnaire font état de manifestations d'intérêt de la part de leurs collègues. 26 % rapportent des tensions, 8 % notent des réactions d'hostilité. Plusieurs réponses étaient possibles, et un même réseau peut présenter des réalités très variables d'une bibliothèque à l'autre.

Les usagers, quant à eux, sont caractérisés par les professionnels comme majoritairement indifférents aux lycéens, même si dans 30 % des réponses, des tensions ont été relevées par les équipes des bibliothèques et, dans 12 % des cas, de l'hostilité entre publics. Ces réactions négatives de la part des usagers sont remarquées par les personnels particulièrement vives à la fin de l'année scolaire, lorsque tous les publics cohabitent. Là encore, le manque de place est un facteur essentiel.

Conclusion(s)...

Le sujet de l'accueil des lycéens se pose. C'est une réalité diversement appréhendée et valorisée par les établissements de l'enseignement supérieur et leurs bibliothèques. Cette enquête invite à mener une réflexion sur la diversité et les spécificités de ces publics ainsi que sur leurs usages et leurs besoins au regard des particularités de chaque bibliothèque.

Un public à découvrir

Des dispositifs d'accueil institutionnalisés sont spécifiquement réservés aux lycéens lors de manifestations organisées par les établissements et/ou à l'initiative des bibliothèques elles-mêmes, en particulier des visites de bibliothèque, et font alors l'objet d'un affichage et d'une communication ponctuels et ciblés. Toutefois, peu de services sont conçus pour répondre aux éventuels besoins spécifiques des lycéens tout au long de l'année ou sur des périodes qui correspondent à leur calendrier. Leurs besoins sont relativement mal connus : seules 4 % des bibliothèques ayant répondu au questionnaire ont en effet déclaré avoir réalisé une enquête spécifique sur ce public.

Un accueil à adapter

Les lycéens, souvent représentés comme des « hordes bruyantes », semblent être surtout à la recherche d'espaces de travail, même si les tensions et les difficultés causées par leur présence dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur ne doivent pas être sous-estimées. Pour intégrer harmonieusement ce public, il est important de mieux connaître ses besoins, ses attentes et les habitudes qu'il a développées dans l'enseignement secondaire.

Des actions -3/+3 à valoriser

Enfin, même si les autorités de tutelle, et en particulier les instances des universités, semblent être souvent au courant de la présence de ce public, il est également essentiel de les informer et de les sensibiliser régulièrement, ainsi que de développer la concertation avec les services et/ou les partenaires extérieurs travaillant sur les questions liées au -3/+3.

L'ADBU remercie les membres de la commission Pédagogie et documentation pour leur participation à la rédaction de l'analyse et de son livret d'accompagnement.

Jean-Luc Bidaux, AMU

Anne Boraud, UHA

Claire Denecker, URFIST Lyon

Elsa Devarissias, Université Lille Droit et Santé

Sylvie Deville, Université de Lorraine

Hélène Fortin, Université Jean Monnet Saint-Etienne

Monique Joly, INSA Lyon

Dominique Minquilan, Université Paris Sud

Elisabeth Noël, enssib

Véronique Palanché, Université Paris 13

Cécile Swiatek, Université Paris II Panthéon-Assas, responsable de la commission Pédagogie

Contact

Commission Pédagogie et documentation - commissionpedagogie@adbu.fr

ADBU - delegue.general@adbu.fr

Site web - <http://adbu.fr/>

Twitter - @ADBU_Officiel